



Montpellier, le mercredi 6 septembre 2017

Communiqué de presse

Communiqué de presse

FEU DE FORÊT

Mercredi 6 septembre 2017
Point de situation à 21 h 00

Point de situation suite au feu qui s'est déclaré ce jour, mercredi 6 septembre 2017, sur la commune de Combaillaux.

Le préfet de l'Hérault s'est rendu sur le PCO (Poste de Commandement Opérationnel) basé sur la commune de Grabels, aux côtés du Colonel Florès Directeur du Service départemental d'incendie et de secours de l'Hérault et des maires des communes de Grabels et de Combaillaux.

Bilan

- Le feu a parcouru 80 hectares sur la commune de Combaillaux et Grabels
- Une trentaine de personnes ont été prises en charge et évacuées
- Aucune victime n'est à déplorer tant parmi la population que les secours et les forces de l'ordre
- Près de 40 maisons ont été sauvées des flammes

Moyens engagés

- COD (Centre Opérationnel Départemental) activé en préfecture
- 4 canadairs
- 1 avion gros porteur Dash
- 320 sapeurs pompiers
- 70 gendarmes

État des routes

- RD 102 et RD 986 bloquées → prendre direction Montferrier-sur-Lez et Prades-le-Lez

Les secours, et les forces de l'ordre, restent mobilisés toute la nuit et la journée de demain, jeudi 7 septembre, jusqu'à l'extinction totale du feu.

Les habitants de Grabels sont invités à se rapprocher de la mairie **au 04 67 10 41 00**, afin de s'informer sur la situation en cours et avant d'envisager de réintégrer leur domicile.

Suivez l'évolution de la situation via le compte twitter @prefet34

Contact presse : Service départemental de la communication interministérielle
04 67 61 61 25 - pref-communication@herault.gouv.fr

Site internet : www.herault.gouv.fr



EVITEZ LA ZONE ET LAISSEZ LES ACCES LIBRES AU SECOURS

 <p>Abritez-vous dans un bâtiment en dur à proximité immédiate.</p>	 <p>Fermez et arrosez volets, portes et fenêtres. Occultez les aérations avec des linges humides.</p>	 <p>Protégez votre maison. Fermez et rentrez les bouteilles de gaz et les éléments combustibles.</p>
 <p>N'encombrez pas les réseaux téléphoniques.</p>	 <p>ALERTE FEUX DE FORÊTS</p>	 <p>Respirez à travers un masque ou un linge humide si l'air est trop chargé en fumée ou en cendres.</p>
 <p>Ne sortez pas de voiture si vous êtes surpris par un front de flamme.</p>	 <p>Respectez les consignes des autorités diffusées par la radio, la télévision, les sites internet et réseaux sociaux du ministère de l'Intérieur ou du Gouvernement.</p>	
 <p>N'allez pas chercher vos enfants. Ils sont pris en charge par les équipes pédagogiques et les secours.</p>		 <p>N'évacuez que sur ordre des autorités et emportez alors votre kit d'urgence.</p>

@Place_Beauvau



/ministere.interieur

Contact presse : Service départemental de la communication interministérielle
04 67 61 61 25 - pref-communication@herault.gouv.fr

Site internet : www.herault.gouv.fr



Prefet34

